

Compte-rendu du Conseil Municipal du 09 janvier 2018

Cavagnac, le 01/02/2018

Madame le Maire, RODRIGUES Martine, ouvre le Conseil à 20h30.

10 conseillers sont présents, sur les 11 en exercice.

Madame le Maire commence par lire **la correspondance**.

Les conseillers valident ensuite le compte-rendu de la séance précédente.

Le premier sujet abordé est celui de la **validation du compte-rendu de la séance précédente**. Celui-ci est validé sans objection particulière.

Le sujet suivant concerne la **signalisation verticale** au sein de la commune. Le sujet est jugé trop riche pour être débattu lors d'un conseil municipal, aussi, le Conseil décide-t-il de le remettre à une commission qui étudiera la question et rendra un rapport au prochain conseil.

Concernant la **sécurité lors de la traversée d'Auriol**, plusieurs solutions sont à envisager pour limiter la vitesse des automobilistes, notamment installer des gendarmes couchés, ou encore mettre en place des panneaux « stop » ou « céder le passage ». L'attache du Service Territorial Routier (STR) de Saint-Céré sera prise pour suivre avec nous ce dossier.

Un point est fait concernant le **bulletin municipal** : celui-ci devrait être pratiquement auto-financé par les participations.

Dans les **questions diverses** sont abordées notamment les questions de **l'implantation d'un miroir** dans une zone sans visibilité et présentant un fort

risque d'accident au lieu dit « La Gane » à l'intersection entre la route de Pélissié et la RD n°32.

Certains élus demandent s'il est possible de mettre en place un **dispositif** « **Voisins Vigilants** » afin de limiter, au moins partiellement, la recrudescence des vols dans le secteur. Le but de ce dispositif est de pratiquer une politique de prévention et d'avertissement pour que les gens prêtent attention à leur voisinage et à d'éventuels événements suspects.

Madame le Maire clôture la séance du Conseil à 0h30.



*Ce compte-rendu du Conseil Municipal du 09/01/2018, a été dressé le
01/02/2018 à 11:30 à Cavagnac,
avec approbation de Madame le Maire, RODRIGUES Martine,
et du Premier Adjoint, LAPORTE Patrick.*